



PLOUENAN INFOS

Feuillet Municipal

Février 2011

Etat Civil : décembre 2010

Naissance :

✍ Léo, Alexis COUDIVAT, 1 rue du Pain Bénit

Décès :

✍ Suzanne JACQ veuve LE GALL, 16 route de Milinou

Demandes de permis de construire déposées en décembre 2010

- ✍ Nathalie TROADEC et Nicolas DOITEAU, Couign ar Fao, habitation
- ✍ M. et Mme GOASDOUE, Couign ar Fao, habitation
- ✍ Armorique Habitat, Résidence de Ker Ean, réaménagement et extension de 4 logements
- ✍ Erwan ABOMNES, 15 rue Balyan, extension d'habitation
- ✍ Charles CAIGNARD, Prat Per, garage
- ✍ M. LE GOFF et Melle BOUTOILLE, Couign ar Fao, habitation
- ✍ Jean Luc MIOSSEC, Lanvaden, carport
- ✍ Jean Jacques OLLIVIER, Kerafel, garage
- ✍ Thomas QUILLVERE, Keranton Izella, habitation

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de février 1995

Recensement national obligatoire à 16 ans des jeunes nés au mois de février 1995
L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

ANIMATION JEUNESSE-Arts plastiques : recherche toujours vieux pantalons (servant autrefois aux paysans) ou salopette jaune (pêcheur) ainsi que des chemises. Ces costumes serviront à habiller des épouvantails.
Sandrine LE BRAS

ALSH

L'accueil de loisirs sera ouvert durant les vacances de février (du lundi 28 février au vendredi 11 mars). Les programmes d'animation seront disponibles à partir du 15/02/11 pour les collégiens en mairie et sur le site www.plouenan.fr ou distribués par les écoles pour les primaires. Inscriptions le vendredi 18 février de 18h00 à 19h00 et le samedi 19 février de 15h30 à 18h00 à l'espace jeunes.

ADMR PLOUENAN-MESPAUL

Nouveaux horaires d'ouverture du bureau ADMR
Le lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 de 14 h 30 à 16 h 30
Le vendredi 9 h 00 à 12 h 00 de 13 h 30 à 16 h 30
En cas d'absence laisser un message
Contact : 02.98.69.57.89

Déchetterie : facturation des dépôts de gravats

Afin d'éviter certaines dérives qui ont été constatées dans les déchetteries communautaires, la Communauté de Commune du Pays Léonard a décidé de facturer la totalité des dépôts de gravats ; ainsi les particuliers seront dorénavant soumis à redevance dans le cas de dépôts de gravats d'un volume supérieur à 1 m3 par foyer et par mois au tarif existant soit 4,80 € par m3.

Facturation des dépôts en déchetterie

Le Conseil Communautaire a décidé de soumettre à redevance les personnes travaillant en chèques emploi-service ou disposant d'un statut d'auto-entrepreneur lors de leurs dépôts (déchets végétaux, gravats, déchets industriels banals...) dans les déchetteries communautaires.

Infos

Pratiques :

Docteurs :

HUON
02.98.69.52.93
DESJOUIS
02.98.69.54.64

Pharmacie :

N.D de Kerellon
02.98.69.51.16

Kinésithérapeutes :

Bars-Casteloot-Hervet-
Barthe
02.98.29.64.02
De la Rebière de
Pouyade
02.98.69.52.40

Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU
02.98.69.54.91
Boutier-Péron-Seité
02.98.69.51.82

Cabinet dentaire :

KERHUEL-L'HIGUINEN-
LESCOUR
02.98.69.55.06

Podologue :

M. Sourceau
02.98.69.53.49

Mairie :

Du lundi au vendredi :
8h30-12h00 et 13h30-17h00
Samedi :
8h30-12h00

MISSION LOCALE

à la Maison des Servi-
ces les mardis, mercre-
dis et jeudis de 8h30 à
12h et de 13h30 à
17h30

Tél. : 02.98.29.12.68

Bibliothèque :

Mardi 17h30-19h00
Mercredi 11h15-12h15 et
17h00-18h00
Samedi 14h00-15h30

Déchetterie com- munautaire de

Ty Corn :

Du lundi 14 h 00 à 18 h 00
Du mardi au samedi : 8 h 30 -
12 h 00 et 14 h 00 - 18 h 00
02.98.29.81.98

ACTION LEGUME SANTE EN BREVES NUTRITION-SANTE

N° 6 Comment faire le plein de vitamine C ?

Vegenov (BBV) avec le soutien de la région Bretagne, du Pays de Morlaix et de la Communauté de Communes du Pays Léonard.

Avec l'arrivée de l'automne, froid et fatigue menacent nos organismes. **Heureusement, la vitamine C est là !** La vitamine C est présente dans la majorité des fruits et légumes frais. Elle est particulièrement concentrée dans le **chou-fleur**, le **brocoli**, le **persil** et la **mâche**. La **fraise**, le **kiwi**, sans oublier les **agrumes** (pamplemousse, clémentine, orange), sont également bien pourvus en la matière.

Le simple fait de manger **une portion de chou-fleur** en accompagnement de votre plat du midi ou du soir **suffit à couvrir l'essentiel de vos besoins quotidiens**. Donc inutile de se « doper » en prenant des gélules ou comprimés en tout genre. D'autant qu'au-delà des apports recommandés, l'organisme arrête d'assimiler la vitamine C, et que ces fruits et légumes nous apportent d'autres nutriments.

N°7 Pour vieillir sans pépin, mangez des fruits et légumes !

Vegenov (BBV) avec le soutien de la région Bretagne, du Pays de Morlaix et de la Communauté de Communes du Pays Léonard.

Thé, chocolat, vin, ... Vous avez certainement entendu parler de ces aliments qui se sont fait une réputation d'aliments santé, grâce à leur teneur importante en polyphénols. Prévention des **maladies cardiovasculaires, des cancers, du vieillissement cérébral**, ... les vertus des polyphénols sont nombreuses.

Mais de manière plus générale, on trouve les polyphénols principalement dans les fruits et les légumes. Les fruits et légumes à forte teneur en polyphénols ne sont pas toujours les plus consommés. La **fraise** et l'**artichaut** sont respectivement le fruit et le légume les plus riches en polyphénols. L'**échalote** et l'**oignon** et en sont également bien pourvus.

UFC QUE CHOISIR

Permanence : mardi de 15 h à 18 h
Maison communale
45 rue Jean Jaurès
29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS
Tél. Fax. : 02.98.80.64.30 mardi matin

Le traditionnel Kig Ha Farz
de l'école Notre Dame de Kerellon
aura lieu
le Dimanche 13 février au Cristal
Repas sur place ou à emporter
Venez nombreux !

La MSA d'Armorique

Une fermeture des accueils physiques et téléphoniques est prévue tous les jeudis jusqu'au 30 juin 2011
Pour vos démarches rendez-vous sur le site www.msa-armorique.fr

Recherche personnes pour la
plantation d'échalotes pour le
mois de
février 2011.
02.98.29.63.75

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES (OTV)

Afin de prévenir ces infractions durant les périodes de vacances scolaires, le ministère de l'Intérieur a lancé, depuis 2009, l'opération « Tranquillité vacances ». Dans ce cadre, des patrouilles de policiers et de gendarmes sont assurées autour des maisons signalées inoccupées avec la possibilité, sous réserve d'une autorisation préalable des propriétaires, d'entrer dans les jardins, de faire le tour de la propriété et de s'assurer de l'absence de traces suspectes de cambriolages, d'intrusion ou de tentative d'intrusion.

Ce service est totalement gratuit.

Les habitants et commerçants ont la possibilité de se présenter ou d'appeler le commissariat ou la brigade de gendarmerie auquel leur commune de résidence est rattachée afin de signaler leur départ en vacances. Dans ce cadre, les personnes intéressées rempliront, de manière confidentielle, une simple fiche de renseignements nécessaires à la surveillance de leur domicile ou de leur magasin.

CREATION D'UNE
NOUVELLE ASSOCIATION

Novembre 2010

A.S. 2PL

Pratique du tennis de table
corporatif

Collectes de sang (salle Michel Colombe à St Pol)

Pour 2011, six collectes de sang sont prévues : 16 et 17 février, 13 et 14 avril, 20 et 21 juillet, 17 et 18 août, 12 et 13 octobre, 14 et 15 décembre ainsi que cinq collectes de plasma (20 janvier, 17 mars, 19 mai, 15 septembre et 17 novembre)

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon

Février 2011

Permanences OPAH

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat

Mercredi 2 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun - Mairie
Mardi 8 :	de 14h à 15h, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, mairie
Mercredi 9 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Lundi 14 :	de 10h30 à 12h, Plouzévéde - Mairie
Mercredi 16 :	de 10h30 à 12h, Landivisiau - Cté de Communes, Zone de Kerven de 14h à 15h30, Sizun - Mairie
Mardi 22 :	de 14h à 15h, Plouescat - Siège du Syndicat Mixte, mairie
Mercredi 23 :	de 10h30 à 12h, St Pol de Léon - Maison des services, 29 rue des Carmes
Lundi 28 :	de 10h30 à 12h, Plouzévéde - Mairie

Renseignements au siège du Syndicat Mixte du Léon en mairie de Plouescat - 02.98.61.91.51-Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

*Pour les propriétaires de résidences principales, se munir de ses 2 derniers avis d'imposition
Attention, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt de la demande de subvention*

Permanence HEOL

Conseil technique sur les économies d'énergie



Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, en Mairie, **mercredi 9 de 09h30 à 12h**
St Pol de Léon : Maison des services, 29 rue des Carmes, **mercredi 23 de 9h à 12h**

Renseignements : 0 820 820 466 - contact@heol-energies.org - www.heol-energies.org - 9 rue Basse à Morlaix.

Le cas échéant se munir de ses factures d'énergie, plans et devis, pour un conseil personnalisé.

Permanences ADIL

Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement



ADIL / AGENCE
DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION
SUR LE LOGEMENT

Saint Pol de Léon : Maison des Services, rue des Carmes, **mercredi 9 de 14h à 17h** Plouescat : Siège du Syndicat Mixte, **mercredi 23 de 14h à 17h**

Plouzévéde : Mairie, **pas de permanence en février**

Landivisiau : Cté de Communes, zone de kerven, **mardi 8 de 9h à 12h**

Sizun : Mairie, **mardi 22 de 9h à 12h**

Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un rendez-vous préalable au : 02.98.53.23.24 / 02.98.46.37.38

Bourse aux logements

Pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location

Accueil au siège du Syndicat Mixte **du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.**
Et sur notre site Internet, rubrique « trouver un logement »

Syndicat Mixte du Léon (scot/plh)
6, rue de la mairie – BP 39 – 29430 PLOUESCAT – Tél 02.98.61.91.51 – Fax 02.98.61.97.04
E-mail : syndicat-mixte-leon@orange.fr – site : <http://www.syndicat-mixte-leon.com>



Faisons un petit retour sur la saison 2009/2010 qui s'est terminée au mois de juin.

Les adhérents toujours très présents aux séances **de gym au sol** à la salle du Cristal, **d'aquagym** à la piscine de Kerlena, ainsi qu'**au programme « PIED »** à la salle de motricité de l'école de Kerellon, ont participé à quelques temps fort durant la saison écoulée.

- le 13 mars s'est déroulé le repas de l'association au restaurant « LE MANOIR » où une centaine de personnes étaient présentes. Après avoir partagé un bon repas ensemble, place a été donnée à la danse.



- face au terrible séisme qui a touché « HAÏTI » la solidarité des adhérents a permis de collecter un don qui a été remis à Christelle Moncus. Christelle entretient des liens directs avec HAÏTI.
- En fin de saison, a été proposé aux adhérents, une sortie pique-nique, au bois de SANTEC. Le petit nombre d'adhérents a s'être déplacé, n'a pas regretté ce moment.



Saison 2010/2011

L'assemblée générale du club a eu lieu le 10 septembre 2010, au mille club, en présence de Mme le Maire.

Composition du bureau :

Présidente : Josée DEROFF
 Vice-présidente : Marie-Yvonne Le MESTRE
 Trésorière : Marie-Pierre Le COULS
 Trésorière adjointe : Annie HABASQUE
 Secrétaire : Annick TANGUY
 Secrétaire adjointe : Josiane CAZUC
 Membre : Denise PENGUILLY, Christiane PICART, Agnès CASTERET, Andrée COLLET, Aline Le BIHAN.
 Pour cette nouvelle saison, les adhérents ont repris leurs



activités depuis le 13 septembre 2010. La **gym au sol** se déroule tous les mardi et vendredi de 9h30 à 10h30 à la salle du Cristal. Les cours sont assurés par Marie-Paule DE BLASIO.

Mimi Le REST assurera les remplacements en cas d'indisponibilité de Marie-Paule.

Les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe de gym au sol, peuvent se rendre sur place, à la séance de leur choix.

Une séance gratuite, à l'essai, leur sera proposée. Concernant l'**aquagym**, face à la difficulté de trouver un moniteur, pour les séances du lundi midi et du vendredi soir, le bureau et l'ensemble du conseil d'administration, ont été contraints de supprimer ces séances. Afin de pouvoir proposer la continuité des séances aux adhérents, quelques aménagements ont été mis en place.

C'est pourquoi, les séances de la saison 2010/2011 se déroulent comme suit :

Le lundi de 18h00 à 21h00 (4séances)
 Le mardi de 17h45 à 19h15 (2 séances)
 Le jeudi de 20h00 à 20h45 (1 séance)
 Une séance a été mise en place le mercredi de 17h30 à 18h15, une semaine sur deux.

Une place reste disponible dans le groupe du mercredi.

La durée des séances est de 45 mn, les cours sont assurés, le lundi et le mercredi par Matthias LENFANT, le mardi par Marie-Paule De BLASIO, et le jeudi par Jean-Marie MOAL.

Le bureau remercie l'ensemble des adhérents de leur compréhension.

Bonne année et bonne santé à tous

Prochaine parution : Mars 2011

Les articles sont à transmettre en mairie pour le 15 février 2011